



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Matériel

Montreuil, le 04 septembre 2023

EMPLOIS

UNE URGENCE ABSOLUE !

Souvent critiqué dans les médias, le transport ferroviaire souffre et fait souffrir les usagers et les cheminots.

C'est la conséquence d'une course aveugle aux gains de productivité.

Pour la CGT, l'amélioration de la production ferroviaire passe par de meilleures conditions de vie et de travail.

L'organisation des ateliers est perturbée par l'arrivée des opérations de rénovation à mi-vie des rames TER (OPTER) qui vont s'étaler sur plus de 10 ans. Annoncées depuis 2019, la direction a attendu le dernier moment pour organiser les technicentres.

Elle met aujourd'hui les cheminots devant le fait accompli.

DES ATELIERS AU BORD DE LA RUPTURE

Les locomotives, les rames, les voitures ou les wagons sont en nombre insuffisant pour réaliser le plan de transport.

Les prêts de matériel roulant d'une région à l'autre perturbent la mise en maintenance des trains.

Les retards de livraison de matériel neuf, le manque de pièces la saturation des technicentres industriels, et surtout le sous-effectif chronique, ont de graves conséquences sur la réalisation de la production.

Dans de nombreuses régions, des trains sont supprimés faute de moyens humains et matériels dans les ateliers.

Les multiples restructurations, la dégradation des conditions de travail, l'absence d'une réelle reconnaissance de la technicité des métiers du Matériel ont conduit à un « ras-le-bol » général dans les ateliers.

Les déroulements de carrière sont réduits et les progressions salariales très faibles. Les démissions se multiplient et le mal-être s'ancre durablement dans les ateliers. La dégradation des conditions de travail, les faibles rémunérations et les formations au rabais sont autant de freins au recrutement de nouveaux cheminots.

PLUS D'UN MILLIER DE POSTES À POURVOIR AU MATÉRIEL !

Pour améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots et la production, la CGT revendique la création de plus d'un millier d'emplois dans les domaines de la maintenance, particulièrement dans les spécialités mécaniques, électriques / électrotechniques et soudures / métallurgie/ fibres.

La CGT exige l'embauche en CDI des intérimaires et des cheminots en CDD qui le souhaitent.

Ces salariés doivent être embauchés avec une réelle prise en compte de leur qualification et de leur ancienneté.

DES EMPLOIS DANS DE MEILLEURES CONDITIONS

La CGT revendique :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail par la prise en compte des revendications locales ;
- De meilleures progressions professionnelles et salariales ;
- Une reconnaissance de la technicité des métiers du Matériel, en commençant par l'augmentation de 200 euros de la prime de travail (et équivalent pour les cheminots contractuels).

**MOBILISONS-NOUS AVEC LA CGT
POUR GAGNER !**

